

Suivant les articles L.2121-7, L2121-9 à L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les membres du Conseil d'Administration du CCAS, suite aux élections municipales de 2014 se réuniront en séance publique à la mairie d'Authézat, mercredi 19 novembre 2014 à 18 heures conformément aux convocations du 03 novembre 2014.

Est inscrit à l'ordre du jour : adoption de compte rendu du 11 juin 2014 ; préparation du Noël des aînés ; questions diverses.

Séance du 19 novembre 2014

L'an deux mille quatorze, le dix-neuf novembre à 18 heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune d'Authézat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude ROCHE, Président.

Date de la Convocation du Conseil d'Administration : 03 novembre 2014.

Présents : Mesdames Sylvie POUSSET-RODRIGUEZ, Ornella MIMY, Valérie VESCHAMBRE, Monsieur André FEUNTEUN, Mesdames Odile LAUBY, Paulette VERT, Florence LEMAIRE, Eliane BONNEVIAL.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie POUSSET-RODRIGUEZ.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, adopté à l'unanimité, le Conseil d'Administration aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.

ORGANISATION NOËL DES AINÉS :

La maquette du courrier d'invitation au choix de formule pour le Noël des aînés invités à partir de 68 ans est présentée. Ce courrier permet de faire le choix de participer au repas annuel des aînés le 25 janvier 2015, ou de recevoir un colis gourmandise et même pour certains de ne rien souhaiter. Le projet de courrier présenté accueille l'assentiment de l'assemblée.

Des propositions de colis gourmandises reçues de la boutique Saint-Verny de Veyre-Monton sont étudiées. Pour le colis individuel, la troisième proposition est retenue pour un montant de 28,91 euros. Le colis destiné aux couples s'élève à 54,44 euros. Les colis seront distribués les 20 et 21 décembre.

Le repas servi aux aînés le 25 janvier 2015 sera préparé par le restaurant CHAPUT Julien de Sauxillanges, qui doit communiquer une liste de menus. Il sera servi à la salle des fêtes du village.

2014/007 – ANIMATION DU REPAS DES AINÉS :

Madame Sylvie POUSSET-RODRIGUEZ fait part de la proposition d'animation du chanteur Fifi.

Cette proposition est retenue à l'unanimité, pour un montant de 250 euros et un repas sera servi au chanteur. Monsieur le Président pourra signer le contrat afférent à cette animation.

Délibération : publiée et/ou affichée le 01/12/2014

transmise au Préfet le xx/xx/2014

Adoption des délibérations n°2014-007 à 2014-007

Fin de la séance à 19 heures.

Le Président,



Jean-Claude ROCHE ;